



**Gradhiva**

Revue d'anthropologie et d'histoire des arts

10 | 2009

Présence africaine

---

## Présence africaine avant « Présence Africaine ». La subjectivation politique noire en France dans l'entre-deux-guerres

*An African presence before "Présence Africaine": Black Political Subjectivation in France during the Interwar Period*

Pap Ndiaye

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1517>

DOI : 10.4000/gradhiva.1517

ISSN : 1760-849X

### Éditeur

Musée du quai Branly Jacques Chirac

### Édition imprimée

Date de publication : 4 novembre 2009

Pagination : 64-79

ISBN : 978-2-35744-012-8

ISSN : 0764-8928

### Référence électronique

Pap Ndiaye, « Présence africaine avant « Présence Africaine ». La subjectivation politique noire en France dans l'entre-deux-guerres », *Gradhiva* [En ligne], 10 | 2009, mis en ligne le 04 novembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1517> ; DOI : 10.4000/gradhiva.1517

---

# THE CRISIS

Reg. U. S. Pat. Off.

A Record of The Darker Races



15c THE COPY

MAY  
1929

\$1.50 THE YEAR



# Présence africaine avant « Présence Africaine ». La subjectivation politique noire en France dans l'entre-deux-guerres

Pap Ndiaye

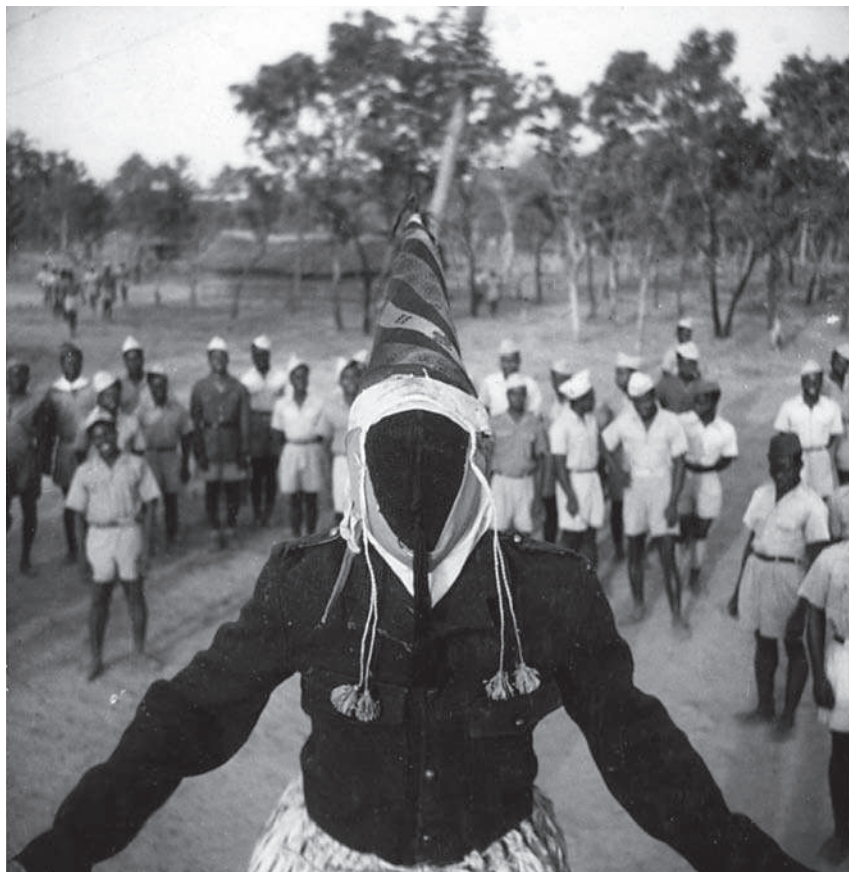
Depuis peu, les études sur les populations et les cultures noires se fraient leur chemin en France, en dépit d'un républicanisme rigide qui se méfie des différences culturelles et proclame haut et fort son indifférence, son hostilité même, à la couleur de peau et à la fameuse notion de « race ». Dans ce contexte renouvelé, les échanges intellectuels, politiques culturels entre Noirs ou les concernant, occupent une place importante dans les travaux universitaires, consolidée par le livre séminal de Paul Gilroy, *L'Atlantique noir*, tardivement traduit en langue française. L'entre-deux-guerres est le moment clé de *L'Atlantique noir*, dans la mesure où un courant d'échanges intenses se développa, en prélude aux changements politiques d'après-guerre que furent d'une part la décolonisation des empires français et britannique, et d'autre part le mouvement pour les droits civiques et la fin de la ségrégation dans le Sud des États-Unis, changements dont la revue *Présence Africaine* fut la contemporaine. Il s'avère donc utile d'analyser les mouvements politiques noirs des années 1920-1930 dans leur contexte politique et social (celui, notamment, de migrations de Noirs vers l'Europe et le nord des États-Unis), tant il est vrai qu'ils annonçaient les bouleversements politiques à venir. Ces mouvements avaient des caractéristiques originales : ils étaient nettement transnationaux, et ils ne concernaient pas seulement des intellectuels, mais aussi des Noirs sans éducation particulière, astreints à des métiers prolétaires, en particulier dans les ports français.

## L'installation d'une population noire significative en métropole

À l'issue de la Première Guerre mondiale, une population noire bien plus importante qu'au début du siècle était désormais installée en France métropolitaine, de manière souvent précaire. Il s'agissait notamment de quelques milliers d'anciens soldats, tirailleurs sénégalais en particulier, qui avaient fait en sorte de rester en Europe, malgré le rapatriement manu militari des troupes coloniales

Fig. 1 *The Crisis*. Couverture du numéro de mai 1929 illustrée par Aaron Douglas, artiste majeur du mouvement *New Negro*. Droits réservés.

Fig. 2 Tirailleur en danseur sur des échasses, sur la route de Tambacounda à Sambailo, Sénégal. Photographie de Léon Pales. Droits réservés. Musée du quai Branly.



fin 1918 et début 1919. L'administrateur colonial Maurice Delafosse écrivait à leur sujet en 1923 qu'un « grand nombre d'entre eux essaieront de rester en France, attirés par le faux espoir de pouvoir continuer à mener une vie facile, dénuée de soucis matériels, vie à laquelle leur séjour dans les baraquements de l'armée les aura habitués. Ils mèneront une vie misérable, faite d'expériences discutables, de ressentiments et d'illusions perdues<sup>1</sup> ». Les motivations de ces anciens tirailleurs étaient variées : ce pouvait être une rencontre amoureuse, un mariage ; ce pouvait être un emploi, ou tout simplement la volonté d'échapper aux rigueurs du monde colonial, au grand dam des administrateurs coloniaux qui réclamaient des bras utiles et s'inquiétaient des défections.

À la petite population noire d'avant-guerre, essentiellement antillaise, s'ajoutait donc une population africaine de plusieurs milliers d'hommes, établis dans les grandes villes portuaires et à Paris : des ouvriers dans la région parisienne (usines automobiles, compagnie du gaz et société des transports en commun), des marins (les « navigateurs ») et dockers dans les ports (Marseille, Bordeaux, Le Havre), des domestiques et des étudiants, à Paris, Toulouse, Aix-en-Provence, Bordeaux. Pour la plupart, ces personnes étaient originaires de l'Afrique Occidentale Française, commodément reliée à la France par le port de Dakar. Des clandestins embarquaient dans le port de Dakar et se cachaient dans les cales pour gagner la métropole où ils débarquaient en catimini, l'équipage fermant les yeux pour ne pas avoir d'ennuis. Ils constituaient ensuite une main d'œuvre marginale de débardeurs dans les grands ports.

● ● ●  
1. Maurice Delafosse,  
« Les points sombres de l'horizon  
en Afrique occidentale », *L'Afrique  
française*, 6, juin 1922, p. 277.



Des employeurs embauchaient des Africains ou gardaient ceux qu'ils avaient fait travailler pendant la guerre, eux qui avaient la réputation d'être dociles et durs à la tâche. Une domesticité noire existait aussi, ramenée dans leurs bagages par des Français de retour en métropole après un séjour en Afrique, et souvent exploitée. Ces Africains isolés, parlant mal français, étaient dans une situation de grande faiblesse et d'isolement qui rendait difficile une émancipation vis-à-vis de leurs maîtres.

Cette première migration africaine de travail en métropole était à la fois représentative de la condition immigrée, à une époque où de nombreux migrants européens s'installaient en France et travaillaient aux tâches les plus pénibles et les moins rémunérées, et particulière, puisqu'il s'agissait d'une main d'œuvre coloniale, affectée du stigmate de la noirceur, donc plus corvéable encore. En cela, elle donnait le ton à la migration africaine postcoloniale.

Aux ouvriers noirs, il faut ajouter le stationnement de troupes coloniales (deux divisions africaines et quelques unités malgaches, soit 20 000 à 30 000 hommes) dans la région de Fréjus, que l'on essayait d'isoler de la population française. À Fréjus se trouvait également l'École spéciale des sous-officiers indigènes, formant chaque année une trentaine de soldats destinés à l'encadrement des troupes coloniales, mais seule une petite minorité d'entre eux étaient effectivement originaires d'Afrique (Myron 1991 : 68). À Paris, des foyers du soldat permettaient à quelques centaines de soldats africains de résider temporairement dans la capitale, ayant des contacts épisodiques avec la population (Dewitte 1985 : 28).

Quant aux Antillais, ils ne firent pas l'objet d'un dénombrement officiel, mais leur nombre s'établit sans doute à quelques dizaines de milliers de personnes, dont 10 000 à 15 000 pour la région parisienne, qui s'impose déjà comme le lieu privilégié de la migration antillaise, et qui l'est resté jusqu'à aujourd'hui. Cette population était dans l'ensemble socialement plus favorisée que la population africaine, mais elle était hétérogène. Elle regroupait d'une part une bourgeoisie métisse, déjà présente avant-guerre, dont le statut était ambigu en raison d'une couleur de peau qui ne la mettait pas à l'abri du racisme en dépit de positions sociales parfois enviables garanties par une profession libérale ou un poste de fonctionnaire, et d'autre part un prolétariat antillais mieux loti que son équivalent africain mais très modestement placé dans l'échelle sociale. C'est dans ces milieux intellectuels et ouvriers que des activités politiques se structurèrent. On les mesure à la vitalité de la presse noire, ainsi qu'aux rapports de police circonstanciés qui s'inquiétaient de la diffusion d'idées susceptibles de nuire aux rapports de domination coloniale et raciale.

## Le panafricanisme et la réforme de l'Empire

L'idée de conférences « panafricaines », c'est-à-dire de conférences rassemblant des Africains et descendants d'Africains autour de problèmes communs, émerge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le contexte du grand essor colonial en Afrique et du renforcement de la ségrégation aux États-Unis. Elle se matérialisa en juillet 1900 avec la conférence panafricaine de Londres, rassemblant pour l'essentiel des Caribéens et des Américains. La situation au sein de l'Empire britannique y était centrale, en particulier les questions relatives à l'esclavage en Afrique de l'est (ce qui prolongeait des conférences et mobilisations antiesclavagistes plus anciennes en Grande Bretagne) et à la situation des colonies britanniques des

Antilles. « Le réveil du peuple noir » dont il était question, ne concernait pas l'Empire français, qui n'avait pas de représentant et qui n'était pas mentionné dans le rapport<sup>2</sup>. Il fallut attendre le lendemain de la Première Guerre mondiale pour que les questions panafricaines fussent élargies à la situation coloniale française. La Première Guerre mondiale fut un moment décisif en ce qu'elle suscita, chez les colonisés et chez les soldats et ouvriers coloniaux envoyés en Europe, des rencontres, des éveils et des espoirs politiques (par exemple, l'obtention de la citoyenneté par le sang versé sur les champs de bataille) qui seront rapidement douchés après-guerre.

En février 1919 se tint à Paris, au Grand Hôtel du boulevard des Capucines, un « Congrès panafricain », qui réunissait 57 délégués des Antilles, d'Afrique, des États-Unis, sous la présidence de Blaise Diagne, député du Sénégal depuis 1914. Le sociologue et militant W. E. B. Du Bois était venu à Paris au nom de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) pour obtenir du Congrès de Versailles une proclamation sur « l'autodétermination des peuples de couleur », mais, devant le refus des congressistes, il s'était tourné vers Diagne et Gratien Candace, député de la Guadeloupe, et ce congrès panafricain avait été mis sur pied. Il en existe plusieurs compte rendus, dont celui de Du Bois, ainsi que celui de Delafosse qui en saisit les enjeux à sa manière : « Le congrès se composait de citoyens appartenant à des nationalités diverses, mais à un même groupement ethnique, et demandant, pour eux et leurs congénères de race, non pas le privilège de former une nation ou un état à part, mais simplement certaines garanties d'équité dans chacune de leurs nations respectives ou de la part de chacun des États auxquels ils ressortissent<sup>3</sup> ». À la satisfaction des autorités françaises, relate *La Dépêche coloniale*, « il n'a pas été particulièrement question des indigènes de nos colonies africaines, lesquels, tout le monde au congrès a été d'accord sur ce point, n'ont point de réclamations de quelque importance à formuler et se déclarent satisfaits du sort qui leur est réservé sous l'autorité humaine et bienveillante de la France<sup>4</sup> ». En réalité, le compte-rendu de la *Dépêche coloniale* est inexact, puisqu'il est bien fait allusion à la situation coloniale française dans les résolutions du congrès, à propos, en particulier, du régime des concessions en Afrique Équatoriale Française (AEF), mais dans des termes vagues il est vrai. Du côté français, on est persuadé que la situation des Noirs américains est bien pire que celle des Noirs de l'Empire français : pendant la guerre, on avait vu les soldats noirs américains, parfois aussi des soldats antillais, se faire violenter et humilier par des officiers et soldats blancs américains, et cela avait conforté les Français dans l'idée que leur pays traitait mieux ses Noirs (Chathuant 2009).

En dépit de l'écho modeste d'un congrès évidemment éclipsé par celui de Versailles, une sorte d'« internationale noire », centrée sur la situation des diasporas africaines dans des régions très diverses mais toutes marquées par des situations de sujétion pour les Noirs, s'était fait jour. Un deuxième congrès panafricain se tint à l'automne 1921, sous forme de trois sessions à Londres, Bruxelles et Paris. En dépit de l'opposition de Diagne, défenseur de plus en plus acharné de la colonisation française, Du Bois réussit à faire prévaloir une vision internationaliste de la question noire, incluant aussi bien la question de la ségrégation que celle de l'« injustice » par où on peut voir une mention discrète de la colonisation. Mais la tonalité assimilationniste des congrès n'avait pas de quoi alarmer les autorités, puisque la structure coloniale n'était pas remise en cause. Diagne et Candace réclamaient plutôt l'égalité des droits dans l'Empire, à tout le moins une atténuation des différences entre citoyens et sujets, et ils le faisaient dans des



2. « Première conférence panafricaine : Londres, 23-25 juillet 1900 », in Lara 2000 : 253.

3. Maurice Delafosse, « Le congrès panafricain », *Renseignements coloniaux. Bulletin du comité de l'Afrique française*, 3-4, mars-avril 1919, p. 53-59.

4. *La Dépêche coloniale*, 25 février



termes suffisamment prudents pour ne pas heurter leurs collègues parlementaires : « La France est la seule parmi les grandes puissances coloniales qui ait cherché à mettre ses citoyens noirs cultivés sur un plan d'égalité juridique et sociale absolue avec les Blancs, et où ils sont représentés au sein des institutions législatives les plus importantes », remarquait le manifeste de Londres (Langley 1979 : 748 et suiv.).

Dans la foulée du congrès, Gratien Candace fonda l'« Association panafricaine », qui se donnait pour objectif « l'amélioration du sort de la race noire sur tous les points du globe. En vue d'atteindre ce résultat, elle se [proposait] le développement des capacités tant économiques que politiques, intellectuelles et morales des noirs. Au point de vue politique, elle s'attache à attirer l'attention des pouvoirs publics des différents États chargés des destinées de la race noire, sur la nécessité d'entretenir avec elle des relations amicales, de lui reconnaître et accorder les mêmes droits qu'à leurs autres ressortissants » (Dewitte 1985 : 60). L'association végéta par la suite, mais elle témoigne d'un premier effort fédératif, rassemblant des conservateurs assimilationnistes et des socialistes qui militaient pour une orientation plus progressiste. Même à gauche, les anti-colonialistes de principe étaient encore très rares dans les années 1920 ; la plupart des « anti-colonialistes » militaient pour une colonisation plus humaine et respectueuse des droits humains. La Ligue des Droits de l'homme, qui créa une Commission d'études coloniales en 1920, était majoritairement favorable à une colonisation « humanitaire » qui demeurât fidèle à la mission civilisatrice de la France héritée de la Révolution.

Fig. 3 Embarquement des tirailleurs à Dakar, Sénégal. Musée du quai Branly.

Le militantisme africain se manifesta sous d'autres formes, en particulier la création de journaux (*Le messager dahoméen*, *L'action coloniale*, *Le libéré*, *Les Continents*), plaidant encore pour une colonisation plus juste plutôt que pour le démantèlement de l'Empire. Un journal comme *Les Continents* de René Maran et Kojo Touvalou, dont le premier numéro sortit en mai 1924, dénonçait les abus de la colonisation mais pas son principe. Il réclamait la citoyenneté française pour les Africains, à l'image des Antillais, luttait pour pour une véritable assimilation et remettait en cause le complexe d'infériorité raciale. Maran et Touvalou fondèrent en parallèle la « Ligue universelle de défense de la race noire ». Liée au journal *Les continents*, la Ligue était francophile, défendait la philosophie de la colonisation française face à « l'impérialisme anglo-saxon » tout en s'élevant contre les abus. La critique des abus coloniaux trouvait alors une voix éloquente en la personne de René Maran, administrateur colonial et auteur de *Batouala*, véritable roman nègre, prix Goncourt en 1921, qui valut à son auteur d'être renvoyé de l'administration coloniale dont il brossait un portrait très sévère. Touvalou se rendit aux États-Unis en 1924 pour assister au congrès de l'organisation de Marcus Garvey, l'Universal Negro Improvement Association (UNIA) sans pour autant partager les positions ultra-nationalistes noires de Garvey. Au fait de sa popularité, Garvey était regardé avec inquiétude par les Noirs français, qui réprouvaient son radicalisme « noiriste » tout en admirant sa capacité à mobiliser les masses noires.

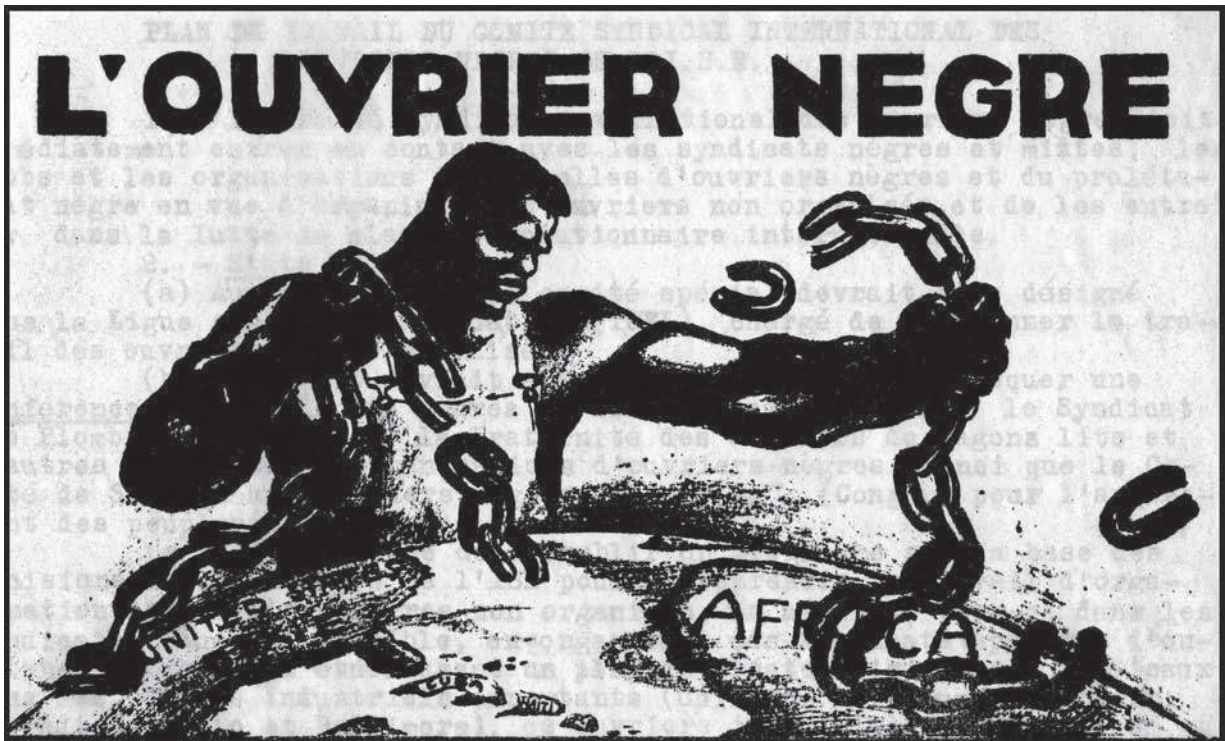
Il est essentiel de comprendre l'émergence d'un mouvement associatif noir français dans une perspective atlantique. Les échanges entre Américains noirs, Africains, Antillais et métropolitains furent intenses dans l'entre-deux-guerres (Hayes 2003). En dépit de leurs différences idéologiques et de situation, il se forgea une « diaspora noire », entendue au sens d'une culture politique transnationale noire, par laquelle les notions de « race », « nègre », « culture nègre » étaient confrontées, traduites, négociées. Du côté américain, un ami de Maran, Alan Locke, professeur à Howard University (l'université noire de Washington) auteur de l'anthologie *The New Negro* (1925), fut sollicité par Jane Nardal, une jeune étudiante martiniquaise de la Sorbonne, pour une traduction en français de son ouvrage, qu'elle proposait de faire réaliser par sa sœur Paulette Nardal. L'affaire ne se fit pas, mais les sœurs Nardal étaient partie prenante d'un mouvement d'échanges transatlantiques noirs, qu'elles contribuaient à organiser grâce à leurs écrits et à leur sociabilité, elles qui recevaient les élites intellectuelles noires dans leur salon de Clamart (Boittin 2005). Jane Nardal publia des articles politiques dans *La Dépêche africaine*, un journal très modéré lancé en février 1928, assez bien accepté par les autorités, mais où l'on trouvait des articles politiquement contrastés. L'un des articles les plus éloquents de Paulette Nardal, « L'internationalisme noir », dans la première livraison du journal, notait l'émergence d'une « conscience de race » transcendant les différences nationales et de classe.

Quant au public américain, il était informé de la situation coloniale par la traduction en langue anglaise de *Batouala*. Dans l'autre sens, *Banjo*, du romancier new-yorkais d'origine jamaïcaine Claude McKay, proposait une belle description des vieux quartiers marseillais des années 1920, où des musiciens de jazz étaient installés et inventaient une musique à la croisée de trois continents. *Banjo* a joué un rôle important chez les artistes et intellectuels noirs de France, par la valorisation d'une tradition culturelle noire, manière de se distancier d'une perspective purement assimilatrice. En ce sens, *Banjo* est un ouvrage fondateur de la négritude, même s'il s'agit d'une négritude très peu africaine : Ray, le personnage principal, ne fréquente que des Antillais anglophones, et regarde de loin

Fig. 4 Portrait de W.E.B. Du Bois par Winold Reiss paru dans *The New Negro : an interpretation* (1925). Smithsonian National Portrait Gallery. Avec la permission de The Reiss Partnership.







les marins africains. Ce n'était pas seulement d'échanges artistiques mais bien politiques dont il s'agissait : par la discussion et le raffinement de la réflexion sur ce que cela signifiait qu'être noir en Afrique colonisée, aux Amériques ou dans les métropoles européennes, il se construisait un nouvel « Atlantique noir » avec des circulations et des usages différents de l'Atlantique blanc des historiens.

*La Dépêche africaine*, à partir de 1928, était en principe l'organe officiel du « Comité de défense des intérêts de la race noire » (CDIRN), sur une ligne politique assimilationniste. Plutôt proche de la SFIO, le CDIRN et *La Dépêche* développaient des thèmes réformistes de différents horizons culturels et politiques, en associant différentes personnalités prestigieuses, dont René Maran. On avait affaire à des partisans modérés et éclairés d'une colonisation qui était le « fardeau de l'homme blanc » et de l'élite de la « race » pour apporter la civilisation aux masses africaines. L'élite antillaise devait « hâter l'évolution » des Africains. Le journal militait parallèlement pour une alliance entre élites noires des différents continents afin de promouvoir la pensée et les arts noirs. En cela, il se distinguait des colonialistes blancs par ses attaques contre le racisme, les expositions d'indigènes, le travail forcé en Afrique et tout ce qui faisait l'ordinaire du parti colonial. *La Dépêche* était à la fois antiraciste biologique, au sens où la plupart des auteurs ne croyaient pas à une hiérarchie irréductible des races, et coloniale. À leurs yeux, une colonisation humaine et bien menée offrait l'avantage de promouvoir la race noire et ses qualités spécifiques, notamment la vigueur de ses expressions culturelles, leur rapport intime avec la nature, l'esprit subtil et souple des Noirs, en des termes qui annoncent certains écrits de Senghor. L'Exposition coloniale de 1931 fut sévèrement critiquée : non point au nom de l'anticolonialisme au sens actuel du terme, mais parce qu'elle présentait une image grotesque et dévaluée des Noirs d'Afrique. C'était bien là aussi que s'élaborait la négritude, dans la défense de la colonisation au nom d'une culture noire à vocation universelle.

Fig. 5 *L'Ouvrier nègre* (Revue internationale des ouvriers nègres). Bulletin international d'information des ouvriers nègres, dirigé par le communiste américain James W. Ford, publié à Hambourg puis à Moscou. Archives d'outre-mer, Fonds Slotfom/IV.

# PRÉSENCE AFRICAINE

## LES CONDITIONS NOIRES : UNE GÉNÉALOGIE DES DISCOURS



Fig. 6 *La Dépêche Africaine*. Mensuel dirigé par Maurice Satineau auquel ont collaboré de nombreux intellectuels antillais. Archives d'outre-mer, Fonds Slotfom/V.



Il est important de comprendre que l'assimilationnisme politique (c'est-à-dire l'égalité des droits dans l'Empire) pouvait aller de pair avec la valorisation des identités culturelles. Une demande d'égalité des droits pouvait s'accorder avec une volonté de différence culturelle.

Une autre publication, *La Revue du monde noir*, publiée d'octobre 1931 à avril 1932 (six numéros) par des contributeurs de *La Dépêche africaine*, dont les sœurs Nardal, présentait un éventail d'articles intellectuels et culturels en langues française et anglaise. *La Revue* entendait rapprocher les Noirs des différents continents en promouvant les arts et civilisations noirs. Bien qu'antillaise par ses contributeurs, elle présentait de nombreux articles sur l'Afrique, parfois plus mythologisée que réelle, célébrée dans son aura culturelle, « patrie trois fois sacrée de la race noire<sup>5</sup> ». Elle contribua à la construction d'une identité noire en France : « La conscience de race s'était réveillée chez certains Antillais, mais il leur avait fallu pour cela s'éloigner de leur petite patrie. Le déracinement qu'ils ressentirent dans la Métropole où le Noir n'a pas toujours joui de la considération qu'on semble lui témoigner depuis l'Exposition Coloniale, leur avait fait, en dépit de leur formation latine, une âme nègre<sup>6</sup>. »

## Le mouvement communiste et la question noire

Une autre perspective transnationale était constituée par le mouvement communiste, dont on sait qu'il se saisit précocement des questions coloniales. Un « Comité d'études coloniales » fut mis sur pied au sein du nouveau Parti communiste, rebaptisé la « Commission coloniale centrale » à partir de 1924, faisant suite au Bureau nègre créé au sein de la Troisième internationale en 1922. Aux yeux des dirigeants de la Troisième internationale, l'Afrique n'était structurellement pas prête pour la révolution, et avait besoin des camarades européens : « Frères des colonies, il est indispensable que vous vous rendiez compte qu'il n'est pour vous aucun salut possible en dehors de la conquête du pouvoir politique en Europe par les masses laborieuses », écrit en 1922 le Guadeloupéen Max Bloncourt dans *Le Paria*, le journal de l'Union inter-coloniale, organisation à direction communiste — mais comprenant des sensibilités politiques diverses (Liauzu 2000 : 120). Les Noirs devaient donc attendre des Européens le signal de leur libération. Claude Liauzu et Philippe Dewitte ont montré les tensions qui existaient entre les militants noirs et le Parti communiste, moins intéressé par les situations antillaises et africaines que par l'Afrique du Nord (et la question du Rif au milieu des années 1920). De telle sorte que les candidatures de Bloncourt et du Sénégalais Lamine Senghor aux élections municipales de Paris en 1925 ne furent considérées par les intéressés que comme un affichage tactique pour plaire à l'Internationale, plus engagée dans l'anticolonialisme.

Né en 1889 au Sénégal, Lamine Senghor, comme la plupart des militants noirs des années 1920, avait combattu comme tirailleur pendant la Grande Guerre où il avait été gravement gazé (ce qui lui avait valu une pension d'invalidité à 100 %), puis il s'était engagé dans le militantisme ouvrier et anticolonial. Senghor quitta le PC en octobre 1925, déçu par la mauvaise volonté des dirigeants communistes à l'égard des Noirs et leur indifférence vis-à-vis des conditions d'existence des sujets noirs dans l'Empire français. Il réfléchissait désormais à la création d'un mouvement noir indépendant de ses parrains européens encombrants, mais dont l'ouvriérisme révolutionnaire était dépendant d'une vision euro-centrée



5. *Revue du Monde noir*, 1, novembre 1931, « ce que nous voulons faire ».

6. Paulette Nardal, « Éveil de la conscience de race », *Revue du Monde noir*, 6, avril 1932.

du monde. Ce mouvement se matérialisa avec la création du Comité de défense de la race nègre (CDRN) en février 1926, dont Senghor était la cheville ouvrière et l'inlassable militant. Pour les militants noirs, la question de l'oppression raciale était centrale, tandis que pour le Parti communiste, c'était celle de l'exploitation du prolétariat qui comptait, dont la question coloniale n'était qu'une variante. La tension clivante entre classe et race, qui traversa le xx<sup>e</sup> siècle dans l'analyse et la remise en cause des processus de domination, était déjà très visible.

L'organisation des colonisés, dont les Africains noirs, ne passa pas inaperçue. Ainsi, le ministère des colonies, inquiet de la « nébuleuse anti-coloniale », créa en 1923 le Service de contrôle et d'assistance en France des indigènes des colonies (le CAI), qui employait un réseau d'informateurs et d'agents chargés de surveiller les militants — et dont les archives constituent une source documentaire précieuse pour les historiens. Il est clair que les mouvements noirs de l'époque n'avaient guère de secrets pour les autorités françaises.

Le CDRN était tout entier fondé sur la pugnacité et le courage de Senghor, en dépit de son invalidité. Il tranchait avec les élites intellectuelles et bourgeoises des Antilles et d'Afrique qui dominaient les cercles anti-coloniaux parisiens, et était capable de rallier les prolétaires noirs (ouvriers, marins et dockers des ports) par son verbe et sa personnalité. Le CDRN se dota d'un journal éphémère, *La Voix des nègres*, qui parut deux fois. On trouve dans le premier numéro un appel « à tous nos frères, à tous les nègres du monde, à tous les humanitaires du monde, à tous ceux qui s'intéressent à la race nègre ! » et une défense du « mot nègre », en dépit de « nos frères de race [qui] ne veulent plus être appelés ainsi ». Le CDRN rassemblait des personnalités diverses. Pour la première fois, les Africains y étaient bien représentés, mais on y trouvait aussi des Antillais, des Guyanais, des Américains. La rupture avec le PCF était évidente à la lecture des objectifs du Comité, qui n'invitait plus à la solidarité prolétarienne mais faisait appel aux Lumières, à l'humanité, et se proposait de rassembler les Noirs et de construire à Paris des institutions nègres : musée, bibliothèque, bar, foyer, journal et autres services aux « Nègres de passage » (Dewitte 1985 : 133). À Marseille, à Bordeaux, au Havre, le CDRN engrangea des adhésions (cinq cents à la fin 1926). La section de Seine-Inférieure, installée au Havre, fut inaugurée le 10 octobre 1926 par une réunion à laquelle participèrent 450 personnes. Le président de section, « ouvrier », et le secrétaire de section, « étudiant en droit », étaient martiniquais, tandis que le trésorier, « ouvrier », était sénégalais. Des exemplaires de *La Voix des nègres* étaient transportés clandestinement vers l'Afrique par des marins, depuis Marseille.

En dépit de ses débuts fracassants et des efforts d'un Senghor miné par la tuberculose, des déchirements internes entre révolutionnaires membres ou proches du PC (surtout des Africains) et assimilationnistes (surtout des Antillais), en sus des difficultés financières, paralysèrent le CDRN dès la fin 1926. Une scission eut lieu en février 1927, lorsque Senghor et la fraction communiste, mis en minorité, quittèrent le CDRN pour créer la Ligue de défense de la race nègre (LDRN), proche du PCF. Le Parti communiste avait suivi de près les activités du CDRN, y avait placé des militants et avait attendu que ses difficultés financières et ses dissensions internes ramènent la fraction révolutionnaire du Comité dans son giron. Voilà qui était fait avec la LDRN. Elle avait aussi son journal, *La race nègre*, qui mêlait articles politiques et culturels. On trouve dans le numéro 3 de septembre 1927 des articles sur Harlem et la renaissance noire, des appels à la libération de la « race nègre » d'inspiration garveyiste, et des extraits du *Voyage au Congo* d'André Gide.





Fig. 7 Colonial-era statues in storage in Kinshasa, République Démocratique du Congo, 2003. © Guy Tillim. Avec la permission de Extraspaizio, Rome & Michael Stevenson, Cape Town.

Après la mort de Lamine Senghor le 25 novembre 1927, l'un de ses proches, Tiémoko Garan Kouyaté, prit la LDRN en main. Garan Kouyaté était un ancien instituteur originaire du Soudan français (l'actuel Mali), sans doute renvoyé en 1924 de l'École normale d'Aix-en-Provence (qui accueillait un petit nombre d'instituteurs africains distingués par les autorités) et resté depuis en métropole. Garan Kouyaté imprima un tournant à l'association en se rapprochant des assimilationnistes, et même de Blaise Diagne, auparavant voué aux gémonies par Senghor, ce qui lui fit perdre le soutien du PC. Un projet de « banque nègre » fut échafaudé, mais les difficultés financières de la Ligue paralysaient ses activités, à tel point que Marcus Garvey, le chef de l'Universal Negro Improvement Association, qui comptait alors près d'un million de membres, dédaigna Kouyaté lors de son passage en France, en octobre 1928 et rencontra en revanche les assimilationnistes de la *Dépêche africaine*. Début 1929, à bout de souffle, la LDRN vint à nouveau frapper à la porte du PCF, engagé depuis l'automne 1928 dans la tactique de classe contre classe, et qui ne tolérait plus aucun écart à la norme stalinienne. La Ligue devait désormais passer sous les fourches caudines du Parti. Garan Kouyaté devint ainsi un kominternien, voyageant clandestinement entre la France, l'Allemagne (où il rencontrait

des militants camerounais et togolais) et Moscou. De fait, la Ligue était devenue la section noire du Parti, bien que certains de ses membres n'eussent pas renoncé à faire entendre leur petite musique panafricaniste, comme Émile Faure, de père français et de mère sénégalaise, ou André Béton, antillais favorable à des institutions noires sur le modèle du Tuskegee Institute, le fameux *college* noir créé par l'ancien esclave Booker T. Washington dans l'Alabama en 1881. Autre manière de se démarquer du Parti : la création d'un syndicat nègre, que Kouyaté tenta de susciter à Marseille et Bordeaux, avec peu de résultats, en raison de l'hostilité des syndicats existant de la CGT et de la CGTU, pourtant indifférents aux marins noirs, et de contraintes juridiques, puisque le bureau syndical devait être composé de citoyens français. Kouyaté suivit les recommandations de l'Internationale, via le trinidadien George Padmore, son représentant auprès des Noirs : il devait se rapprocher de la CGTU, qui elle-même devait s'ouvrir aux Noirs par la création de syndicats noirs et le financement du *Cri des Nègres*. En militant communiste apparemment docile, nouveau chef du syndicat des gens de mer de la CGTU, Garan Kouyaté tenta ainsi de rallier les marins africains de Marseille à la CGTU, ceux-là même qu'il avait incités à rejoindre son syndicat autonome l'année précédente. En vain. La LDRN était alignée sur les mots d'ordre communistes de défense de l'URSS et de stratégie de classe contre classe.

Avec le PCF et les surréalistes, elle participa à l'organisation d'une modeste contre-exposition à l'automne 1931, « la vérité sur les colonies », qui ne recueillit qu'une très maigre audience. Située place du Combat (future place du Colonel-Fabien) à Paris, elle comprenait trois sections : l'une consacrée aux crimes de la colonisation, l'autre à l'URSS et sa politique des nationalités, la dernière aux problèmes culturels générés par la colonisation. Les divisions internes de la LDRN, entre communistes staliniens et panafricains, amenèrent assez logiquement à une scission en février 1931. Celle-ci prit cependant une forme originale, puisqu'il y eut désormais deux Ligues, deux *Races nègres*, s'entre-déchirant. Cette scission signa la fin d'un mouvement noir ouvrier et révolutionnaire. À la suite d'une décision de justice en faveur de l'autre LDRN, celle de Garan Kouyaté dut changer de nom : ce fut désormais l'Union des travailleurs nègres (UTN), à partir de juin 1932. Mais l'UTN de Garan Kouyaté était loin de n'être qu'une courroie de transmission du PC. Elle poursuivait ses propres objectifs, liés à la question raciale, et pas seulement à celle de l'exploitation de la classe laborieuse. Justement, un projet de création d'une « Maison des nègres » déclencha les foudres du PC, qui fit exclure Garan Kouyaté de l'UTN en novembre 1933. Padmore suivit le même chemin en étant exclu du mouvement communiste en février 1934, lui aussi pour déviationnisme bourgeois, quelques mois avant la volte-face stratégique des communistes et l'émergence des fronts populaires.

La nouvelle stratégie communiste encourageait désormais les alliances avec les organisations autrefois dénoncées comme bourgeoises. Moscou mit fin discrètement à la section noire de l'Internationale, en guise de bonne manière.

La guerre de l'Italie contre l'Éthiopie constitua l'occasion de construire une alliance nouvelle et plus large. Le Comité international pour la défense du peuple éthiopien, créé par le PC, s'inscrivait à la fois dans la lutte anti-fasciste (parallèlement au comité Amsterdam-Pleyel), et dans une mobilisation internationale pour sauver l'Éthiopie, la patrie de la reine de Saba, le seul pays indépendant d'Afrique noire avec le Libéria. On observait dans d'autres pays des mouvements de solidarité similaires. Aux États-Unis, dans les Caraïbes, en Grande-Bretagne, la cause éthiopienne mobilisa alors les Noirs via une myriade d'associations, de levées de fond.





Première Année. — N° 1

LE NUMÉRO : 0 fr. 50

AOÛT 1931

# Le Cri des Nègres

## Organe des Travailleurs Nègres

Rédaction et Administration : 43, Rue Simplon, PARIS-18<sup>e</sup>

Les mandats et la correspondance doivent être adressés à :  
**S. ROSSO**  
43, rue du Simplon  
PARIS-18<sup>e</sup>

### POURQUOI LE « Cri des Nègres » ?

Nos camarades vont éprouver un certain étonnement à voir paraître notre journal avec un nouveau titre. Cette modification était indispensable pour dissiper la confusion créée à dessein par les traitres que nous avons chassés de notre sein.

Faire, le maître sénégalais, pris en flagrant délit de complicité avec la police et fort de l'appui de celle-ci, a entrepris de faire paraître un « canard » avec un titre identique en tous points à celui de notre journal, *La Race Nègre*. Ainsi, deux journaux *La Race Nègre* sont en circulation. Inutile de dire que le « canard » édité par la bande à Faure ne trouve aucun crédit parmi nos compatriotes. Mais cette dualité crée la confusion, car grâce à notre titre que tous les Nègres connaissent bien, ces indélicats individus arrivent à duper un certain nombre de Nègres et à leur escroquer leurs gros sous. Les acheteurs de ce « canard », qui croient se procurer la véritable *Race Nègre*, le détruisent avec rage après avoir constaté la duperie dont ils sont victimes.

C'est pour éviter à cette situation que, devant les résultats négatifs de nos protestations contre cette contrefaçon malhonnête, nous avons été obligés de nous imposer le sacrifice de changer notre titre. Cela est une garantie contre l'escroquerie dont nos camarades nègres étaient l'objet.

*Le Cri des Nègres* est le continuateur fidèle de la politique tracée par notre Ligue ; il reste donc le seul journal des travailleurs nègres en lutte contre l'oppression coloniale.

Tous nos camarades auront compris les raisons qui nous ont amenés à changer notre en-tête et ils accorderont au *Cri des Nègres* la même confiance qu'ils ont toujours accordée à notre *Race Nègre* que des coquins nous ont volée. *Le Cri des Nègres* prend devant son engagement solennel de mener la lutte sans défaillance, pour la défense de toutes leurs revendications.

L'œuvre impie de désagrégation a échoué. Ceux qui avaient escompté sur la confusion créée par eux en sont restés pour leur honte. Notre Ligue vit et progresse.

Les travailleurs nègres, un instant abusés, doivent se ressaisir. Qu'ils viennent à nous sans crainte; l'incident Faure est réglé.

Nous continuons notre marche en avant, toujours, vers le grand objectif que chaque Nègre rêve en lui et qui est la destruction du régime impérialiste oppresseur.

Vive la Ligue de D.R.N.  
Vive son organe, le *Cri des Nègres* !  
**Le Comité.**

### AU « PARADIS AMÉRICAIN » Le 1<sup>er</sup> Août

8 jeunes travailleurs nègres sont menacés de mort

Aux Etats-Unis d'Amérique, huit de nos jeunes congénères viennent d'être condamnés à mort. La sentence devait être exécutée dans la nuit du 10 juillet. Elle ne l'a pas été.

Sans doute, devant la poussée populaire de protestation contre ce crime prémedité, les bourreaux ont pris peur et ont différé le moment de l'exécution. Mais il ne faudrait pas se faire d'illusion sur les intentions de la bourgeoisie américaine.

L'affaire Sacco et Vanzetti doit nous servir d'enseignement. Après sept ans d'attente, par un soir d'août et malgré la protestation universelle du prolé-

taire que les deux femmes soi-disant « violées » — deux prostituées victimes elles aussi du régime capitaliste — avaient formellement déclaré qu'elles ne reconnaissaient pas dans les huit Nègres qu'on leur présentait les auteurs de l'attentat — dont elles se plaignaient. C'est la police qui a eu à charge de leur « rafraîchir la mémoire » pour leur faire déclarer plus tard que ces Nègres étaient bien les individus qui les avaient violées.

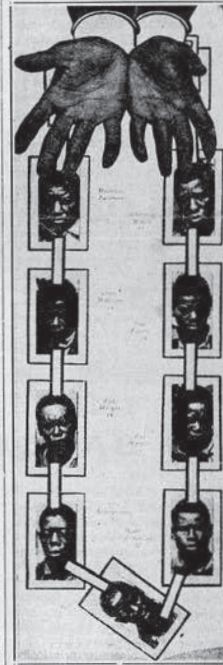
Et c'est dans ces conditions scandaleuses que l'arrêt de mort est intervenu.

Nous disons hautement, sans crainte d'aucun démenti, que les valets qui ont jugé et condamné ont agi sous l'influence de l'odieuse question de race.

Tout le monde connaît le degré d'acuité auquel est parvenue, dans la République nord-américaine, le préjugé de la couleur.

Le Nègre, à cause de son épiderme, est voué à toutes les misères, à toutes les souffrances. La loi de Lynch le maintient dans une situation intolérable. On le pend, on le révolverse, on l'écorche, on le brûle, sous le moindre des prétextes, par pur sadisme, par haine de race!

(A suivre en 3<sup>e</sup> page.)



Les 9 nègres condamnés à Scottsborough

riat, Sacco et Vanzetti furent précipités sur la chaise électrique. Il est bien probable que l'on pense à rééditer, avec les huit condamnés de Scottsborough, la scène macabre de l'affaire Sacco et Vanzetti.

La conscience humaine se révolte à la pensée d'une pareille éventualité, et les travailleurs du monde entier doivent continuer leur action prolétarienne pour arrêter la main des bourreaux.

Qu'avaient-ils donc fait, ces huit travailleurs nègres ? Ils étaient accusés d'avoir « violé » deux femmes blanches. Accusation sans fondement, puis-

que les deux femmes soi-disant « violées » — deux prostituées victimes elles aussi du régime capitaliste — avaient formellement déclaré qu'elles ne reconnaissaient pas dans les huit Nègres qu'on leur présentait les auteurs de l'attentat — dont elles se plaignaient. C'est la police qui a eu à charge de leur « rafraîchir la mémoire » pour leur faire déclarer plus tard que ces Nègres étaient bien les individus qui les avaient violées.

Et c'est dans ces conditions scandaleuses que l'arrêt de mort est intervenu. Nous disons hautement, sans crainte d'aucun démenti, que les valets qui ont jugé et condamné ont agi sous l'influence de l'odieuse question de race. Tout le monde connaît le degré d'acuité auquel est parvenue, dans la République nord-américaine, le préjugé de la couleur.

Le Nègre, à cause de son épiderme, est voué à toutes les misères, à toutes les souffrances. La loi de Lynch le maintient dans une situation intolérable. On le pend, on le révolverse, on l'écorche, on le brûle, sous le moindre des prétextes, par pur sadisme, par haine de race!

### L'EXPOSITION COLONIALE internationale

Par SAUMANE

Donc, l'Exposition Coloniale Internationale a ouvert ses portes. Jamais manifestation ne fut plus décevante.

Avec ce cynisme qui caractérise l'impérialisme international et cette affreuse hypocrisie avec laquelle il s'identifie, des officiels de toutes tailles et de toutes colorations épidémiques se sont livrés à maintes inaugurations où l'odieux ne cessait de le disputer au grotesque.

Alors que des milliers et des milliers d'hommes souffrent dans les bagnes impérialistes, alors que des centaines et des centaines de vies humaines ont été anéanties en Indochine, à Madagascar, en Afrique noire et dans l'Inde Anglaise par les balles des sicaires capitalistes et les bombes d'avion — *Civilisation, me voilà!* — pour avoir, qui, réclamer simplement mais vigoureusement une nourriture plus saine et adéquate aux odieuses conditions de travail qui leur étaient faites; qui, exiger avec fermeté l'évacuation de leur pays par une phalange d'aventuriers qui les sucent jusqu'au sang; d'autres — et ils sont nombreux! — qui n'étaient que de paisibles femmes, mères, vieillards et adolescents; le bois de Vincennes est le théâtre de scènes franchement épicuriennes; le bois de Vincennes offre le spectacle du plus effarant et du plus répugnant mercantilisme.

Singulière civilisation où cela n'est rien et où ceci est l'essentiel!

Ainsi donc, cet étalage de choses factices, ces ridicules exhibitions de pauvres êtres cueillis à force de subtilités et de microbanants appâts, ces grossières caricatures de l'art de leurs ancêtres — pour des sauvages, ils étaient rudement ingénieux! — c'est ça qui va justifier les centaines et les centaines de millions prélevés sur leurs dos et prodigués ça et là à une presse vénales et à

A l'occasion de la journée du Premier Août, les travailleurs du monde entier sont invités à manifester contre la guerre impérialiste et contre le régime capitaliste engendreur de guerre.

Les travailleurs nègres, qui sont la proie quotidienne de l'oppression capitaliste sous toutes ses formes, répondant à l'appel qui est lancé et seront aux côtés des travailleurs blancs pour marquer la solidarité qui, à l'heure actuelle de grandes luttes sociales, un le prolétariat international.

1<sup>er</sup> Août, journée contre la guerre. Les Nègres ne peuvent oublier que, pendant la dernière boncherie impérialiste, des centaines de mille d'entre eux ont été déshérités sur les champs de bataille.

Le négrophobe Mangin en a fait faire un massacre effroyable!

Une nouvelle guerre est en préparation et, comme dans la dernière, une grande quantité de Nègres seront utilisés pour alimenter l'enfermement et l'insécurité.

Mais l'impérialisme français ne veut pas se servir des Nègres uniquement dans le cas d'une guerre contre un impérialisme rival; il projette de s'en servir contre les travailleurs français pour mater et réprimer tout mouvement révolutionnaire. En Indochine, de nombreuses troupes noires sont employées contre nos camarades annamites en lutte contre l'oppression coloniale.

Les travailleurs nègres ne peuvent accepter aussi bénévolement d'être les massacreurs du prolétariat français ni du peuple annamite, pas plus qu'ils ne consentiront d'aller à nouveau se faire « casser la gueule » pour défendre les intérêts de ceux qui les oppriment si fermement.

C'est pour cela qu'ils manifesteront le 1<sup>er</sup> Août avec les travailleurs blancs.

Ils manifesteront pour marquer leur haine de l'impérialisme et leur volonté de libération.

Ils manifesteront pour soutenir et aider à faire aboutir toutes les revendications de la classe ouvrière.

Ils manifesteront pour arracher des griffes des bourreaux américains les huit jeunes Nègres condamnés innocemment à mourir sur la chaise électrique.

Les travailleurs nègres doivent se libérer de la haine de race pour la transformer en haine de classe. Les travailleurs blancs sont leurs frères, et les bourgeois nègres, domestiques des bourgeois blancs, sont leurs ennemis. Ils doivent s'unir aux prolétaires blancs pour combattre au même titre les capitalistes blancs et leurs valets; les bourgeois nègres.

La journée du 1<sup>er</sup> Août doit être un pas en avant dans l'alliance défensive et offensive des travailleurs blancs et noirs.

A bas la guerre impérialiste!  
A bas les préjugés de race et de couleur!

Vive la lutte commune du prolétariat de toute race et de toute couleur!  
Vive le Premier Août!

une bande d'affairistes à la veille de rentistes faillites!

Cette exposition ayant pour but de montrer à la fois les richesses respectives des pays colonisés et les différentes scènes de la vie indigène, ses instigateurs et ses promoteurs se devaient de ne rien négliger pour atteindre les fins proposées.

(A suivre en 3<sup>e</sup> page.)

Fig. 8 *Le Cri des Nègres*. Organe des travailleurs nègres, (mensuel 1931-1936). Archives d'outre-mer, Fonds Slotfom/V.

Il n'en demeure pas moins que, côté français, le mouvement noir, épuisé par ses scissions et ses relations tendues avec le PCF, prit désormais une dimension plus culturelle et intellectuelle, en prélude à celui de la négritude. À ces difficultés s'ajoutait celle qu'il y avait, pour les militants noirs, à s'implanter dans les régions coloniales. En effet, malgré la circulation de la presse noire, la répression les coupait de la base politique large des « masses noires ».

Au fond, c'est la difficulté pour les militants noirs de mobiliser les ressources nécessaires à la consolidation de leur groupe comme une instance de représentation légitime dans l'espace public français qui était en jeu. À cela, plusieurs raisons objectives : la faiblesse numérique de la population noire installée, de manière permanente ou non, en métropole ; la fragilité et la modestie de ses positions socioprofessionnelles, et corrélativement, la modestie des élites noires les mieux à même de mobiliser les ressources nécessaires à une telle émergence ; la fragilité des situations juridiques pour les sujets africains ; la difficulté de mobilisation contre les manifestations et représentants d'un racisme paternaliste bon enfant, qui pouvait être considéré comme relativement inoffensif par celles et ceux qu'il visait ; enfin, la situation sociale française, propice à la mobilisation des groupes dominés dans le cadre des représentations politiques et syndicales existantes.

Le mouvement de la négritude se développa dans la foulée des tentatives d'organisation que nous venons de décrire. D'une certaine manière, il prit acte de l'impasse de ces mouvements, en opérant un double repli : repli sur les élites, sans tentative d'organisation des prolétaires noirs en France ou dans l'espace colonial ; repli sur la culture — ce qui ne signifie pas que la culture ne soit pas politique, mais une politique sans base militante et sans perspectives électorales. Césaire a expliqué la négritude en termes de « résistance » à l'assimilation et à l'aliénation. Une manière de penser fièrement son identité noire, de l'arracher aux jugements racistes biologiques et culturels. En cela, la négritude s'inspirait des articles panafricanistes de Jane et Paulette Nardal, publiés dans *La Dépêche africaine* et surtout dans l'éphémère *Revue du monde noir*, qui insistaient sur les particularités culturelles et les beautés des civilisations africaines. Il ne s'agissait pas tant de revenir aux civilisations anciennes que d'inscrire l'africanité culturelle dans la modernité et dans un humanisme universaliste.

La Seconde Guerre mondiale enregistra clairement le tournant des élites intellectuelles africaines, qui passèrent d'une critique des abus de la colonisation à une critique de la colonisation tout court : il n'était désormais plus question de colonisation « humanitaire », mais d'indépendance. À cet égard, *Présence Africaine* s'inscrivait dans la lignée des revues noires de l'entre-deux-guerres, en particulier *La Revue du monde noir* et *L'Étudiant noir*, en ajoutant à leur perspective diasporique la caractéristique nouvelle du militantisme pour la décolonisation, se rapprochant sur ce terrain des publications proches du mouvement communiste.

École des Hautes Études en Sciences Sociales  
Pap.Ndiaye@ehess.fr



## Bibliographie

- BLANCHARD, Pascal, DEROO, Eric et MANCERON, Gilles  
2001 *Paris Noir*, Paris, Hazan.
- BOITTIN, Jennifer Anne  
2005 « In Black and White: Gender, Race Relations, and the Nardal Sisters in Interwar Paris », *French Colonial History*, 6 : 120-135.
- CÉSAIRE, Aimé  
1947 *Cahiers d'un retour au pays natal*, Paris, Bordas.
- CHATHUANT, Dominique  
2009 « Une élite politique noire dans la France du premier xx<sup>e</sup> siècle », *Vingtième siècle*, janvier-mars 101 : 133-148.
- DEWITTE, Philippe  
1985 *Les mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan.
- ECHENBERG, Myron  
1991 *Colonial Conscripts: The Tirailleurs Senegalais in French West Africa, 1857-1960*. Portsmouth, Heinemann Educational Books.
- FABRE, Michel  
1985 *La rive noire : de Harlem à la Seine*. Paris, Lieu commun.
- GILROY, Paul  
2003 *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*. Paris, Kargo.
- HAYES, Brent  
2003 *The Practice of Diaspora: Literature, Translation, and the Rise of Black Internationalism*. Boston, Harvard University Press.
- LANGLEY, Jabez Ayodele  
1979 *Ideologies of Liberation in Black Africa, 1856-1970. Documents on Modern African Political Thought from Colonial Times to the Present*. Londres, Rex Collings.
- LARA, Oruno  
2000 *La Naissance du Panafricanisme, les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au xix<sup>e</sup> siècle*. Paris, Maisonneuve et Larose.
- LIAUZU, Claude  
2000 *Aux origines des tiers-mondismes. Colonisés et anti-colonialistes en France, 1919-1939*. Paris, L'Harmattan.
- MANCHUELLE, François  
2004 *Les Diasporas des travailleurs soninké, 1848-1960*. Paris, Karthala.
- MARAN, René  
2002 *Batouala, véritable roman nègre*. Paris, Magnard.
- McKAY, Claude  
1999 *Banjo*. Marseille, André Dimanche.
- NDIAYE, Pap  
2009 *La Condition noire. Essai sur une minorité française*. Paris, Gallimard Folio.
- SENGHOR, Léopold Sédar  
1939 « Ce que l'homme noir apporte », *L'Homme de couleur*. Paris, Plon.
- STOVALL, Tyler  
1996 *Paris Noir: African Americans in the City of Light*. Boston, Houghton Mifflin.
- WILDER, Gary  
2005 *The French Imperial Nation-State. Negritude and Colonial Humanism between the Two World Wars*. Chicago, University of Chicago Press.

## Résumé / Abstract

Pap Ndiaye, *Présence africaine avant « Présence Africaine » : la subjectivation politique noire en France dans l'entre-deux-guerres* – Les échanges intellectuels, politiques et culturels entre Noirs d'Afrique, d'Europe et des Amériques occupent aujourd'hui une place grandissante dans les travaux universitaires, témoignant d'un intérêt, nouveau en France, pour l'histoire des populations et des cultures noires. L'entre-deux-guerres est un moment clé de l'émergence d'une subjectivation noire française qui doit se comprendre en relation avec des phénomènes similaires dans d'autres pays – en premier lieu les États-Unis – globalement situés sur le pourtour atlantique, délimitant ainsi un *Atlantique noir*. Il est utile d'analyser les mouvements politiques noirs des années 1920-1930 dans leur contexte politique et social, mouvements qui avaient des caractéristiques originales : ils étaient nettement transnationaux, et ils ne concernaient pas seulement des intellectuels et des hommes politiques voulant améliorer le sort des colonisés, mais aussi des ouvriers noirs, en proximité et en tension avec le Parti communiste.

Pap Ndiaye, *An African presence before "Présence Africaine": Black Political Subjectivation in France during the Interwar Period* – *The intellectual, political and cultural exchanges between blacks from Africa, Europe and the Americas are playing an ever increasing role in scholarly work. This attests a new interest in the history of black populations and black cultures in France. The interwar period is a key moment for the emergence of a black French subjectivation that should be understood in relation to similar phenomena in other countries, in the first place in the United States. These countries were mostly situated on the edge of the Atlantic, therefore defining the boundary of the Black Atlantic. It is useful to analyse the black political movements of the twenties in their political and social context. These movements had original characteristics: they were clearly transnational, and they didn't only relate to intellectuals and politicians who wanted to better the lot of colonised peoples, but also of black workers. These movements maintained a close but strained relationship with the Communist Party.*